

2195

PRÉFET DE LA SOMME

Amiens, le 25 novembre 2010

**INSTALLATIONS CLASSÉES  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Le préfet de la Somme donne acte à la S.A. AUER, dont le siège social est établi 109 boulevard Ne PARIS (75018), de son projet d'étendre le centre de recherches sur le territoire de la commune de FEUQUIÈRES EN-VIMEU, au lieu-dit « Le Village », parcelles cadastrées sections A n° 80 à 82, 158, 161, 166 et Z n° 78, 79 e 215.

Ce projet n'est pas de nature à entraîner une modification des arrêtés du 25 mai 1961 et 16 avril 2002 tels que modifiés par les arrêtés de prescriptions complémentaires successifs, qui régissent les conditions de fonctionnement de l'installation.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le chef de bureau,

Nicolas GRENIER

**Copie adressée à :**

- Monsieur le maire de FEUQUIERES-EN-VIMEU
- s/c de monsieur le sous-préfet de l'arrondissement d'ABBEVILLE
- directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme,
- directeur de l'agence régionale de la santé de Picardie,
- directeur départemental de la protection des populations,  
service de santé, de la protection animale et de l'environnement,
- directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme,
- chef du service départemental de l'architecture, du patrimoine et du paysage de la Somme,
- directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Picardie,
- agence de l'eau.